



# "CONTACT" St-Germain l'Herm



*Un marché tous les jeudis matin place de la Rodade  
Les foires annuelles : 23 avril, 11 juin, 26 juillet, 20 août, 27 septembre, 18 octobre*



## Joyeuses Fêtes

Bulletin semestriel d'informations municipales  
Directeur de publication : Chantal DESGEORGES  
Rédaction : Mairie de St Germain l'Herm

**Décembre 2017**

600 exemplaires diffusés gratuitement dans les commerces et services locaux

### *Les Permanences au village*

#### **L'assistante sociale :**

Le 2ème et 4ème jeudi de chaque mois à la mairie

\*sur rendez-vous uniquement en téléphonant au centre social d'Ambert :

04 73 82 55 20

#### **Le C.L.I.C. :**

Le CLIC n'assure plus de permanence dans la commune. Les personnes concernées devront s'adresser directement au bureau d'Ambert. Tél : 04.73.82.96.67

### *La déchetterie*

Route d'Aix-la-Fayette

Tel : 04 73 72 09 14

**Horaire d'hiver** (du 15/10 au 14/04): Mardi, jeudi et samedi : 9 h 00–12 h 00  
14 h 00–17 h 00

**Horaire d'été** (du 15/04 au 14/10) : Mardi, jeudi et samedi : 9 h 00–12 h 00  
14 h 00–18 h 00

### *Services à la personne*

« COUP DE MAIN » tél : 04.73.82.26.10

ADMR tél : 06.45.32.84.62

### *Assistantes maternelles*

Annemieke BAERT, Les Thiolles, St Germain l'Herm 04 73 72 09 36

Véronique VOISSET, rue du 11 novembre, St Germain l'Herm 04 73 72 02 93

Annick ROUX, place de l'église, St Germain l'Herm 04 73 72 83 60

### *Médiathèque St Germain l'Herm*

Horaires ouverture prêt-public : Mercredi : 9h-12h30 et 13h30-18h30

Samedi : 9h-12h30

# Contact

Décembre 2017

Habitants de la commune, des environs, résidents secondaires,  
Vacanciers, amis de St Germain l'Herm, tout au long de l'année,  
Retrouvez les informations du bulletin municipal  
Site : [saintgermainlherm.com](http://saintgermainlherm.com)

## Le mot du Maire,

Une autre année s'achève avec son lot de drames. Il semble que tout « s'emballe » que la « situation n'est plus sous contrôle ».

Nous ne sommes pas directement touchés dans notre vie de tous les jours mais comment dans ce climat de va-t-en-guerre et de conflits à répétition rester insensibles.

- Aux attentats lâches, aveugles, on veut imposer ses idées par la terreur, on tue au nom d'une religion ! L'histoire se répète et on ne tire aucune leçon du passé.
- A tous ces gens qui fuient leur pays chassés par des conflits ethniques, des économies moribondes abusées par des passeurs qui leurs vendent « un ticket pour l'enfer ».
- A toutes ces catastrophes climatiques (cyclones, tremblement de terre, sécheresse) réchauffement climatique ou pas ? la faute à qui ?

Les sages ont ajouté des mots au dictionnaire peut-être peuvent-ils réfléchir à supprimer : tolérance, respect, éthique... Je crois qu'ils sont d'un autre âge.

Sachons apprécier de vivre dans un territoire préservé, même si paraît-il on vit « entre nous », St Germain a toujours été une terre d'accueil. Il est vrai que tous les « bien-pensants » se penchent sur ce monde rural qu'ils veulent soi-disant préserver. Il est de bon ton de parler de territoire, de ruralité mais les actions ne sont toujours pas à la hauteur des discours.

Sans doute avez-vous lu dans notre quotidien local (La Montagne) les problèmes des Distributeurs Automatiques de Billets que l'on veut supprimer (pas assez rentables), d'écoles, de classes, de collèges qui sont susceptibles de fermer.

Rendons hommage à Madame La Sous-Préfète et ses services ainsi qu'à Ambert Livradois Forez qui aident nos petites communes à rester la « tête hors de l'eau ».

« De tout temps les petits ont pâti des sottises des grands » (La Fontaine)

### Travaux réalisés :

- |  |               |
|--|---------------|
| - Chauffage salle polyvalente.....                   | 23 472 euros  |
| - Traçage des rues.....                              | 4 291 euros   |
| - Contrôle des réseaux (affaire Chantelauze).....    | 8 625 euros   |
| - Enrobés et divers travaux E.Magaud.....            | 21 600 euros  |
| - Réparations et entretiens des véhicules.....       | 21 483 euros  |
| - Surpresseur (lagune).....                          | 8 000 euros   |
| - Maintenance chaufferie (hors approvisionnement)... | 26 000 euros  |
| - Porte garage ancienne perception.....              | 2 724 euros   |
| - Extension bâtiment séchage à la chaufferie.....    | 105 425 euros |
| - Installation d'un kit vidéophone à la mairie.....  | 886 euros     |
| - Achats de bancs et 1 ordinateur à l'école.....     | 1 500 euros   |

Cela en plus de tous les frais inhérents à la vie communale (frais de fonctionnement obligatoires)

Certains travaux seront indispensables :

- Alarme incendie de la mairie 3 252 euros (prise en charge assurance 600 euros)
- Travaux ancienne perception : reste à charge pour la commune environ 5 500 euros (réparation tardive donc dégâts plus importants)
- Réparation canalisation devant la maison Marquet (infiltration d'eau dans la cave depuis plusieurs années)

- La 4<sup>ème</sup> tranche des travaux de l'église sera à prévoir dans les années à venir surtout les toitures (la demande de permis de construire a été faite)
- Toujours la réfection des chemins

### Brèves

- Le raccordement de Beta Energie à la chaufferie est effectif depuis novembre. La dernière tranche de subvention du TEPCV sera sans doute revue à la baisse. Il se peut que certains travaux prévus dans le marché ne soient pas subventionnés.
- La MSAP : le cabinet Let's Go Architectes travaille avec Ambert Livradois Forez sur le projet
- Vente de la maison rue de la paix 65 000 euros. La commune ne pouvant pas financer les travaux de mise aux normes pour une location
- L'affaire Chantelauze-Faget est toujours en cours, des entretiens devraient avoir lieu à la suite de la remise du rapport de Mr Hombert, Expert Près la Cour Administrative de Lyon.
- Depuis la rentrée de septembre, l'école primaire est passée à la semaine de 4 jours sur la proposition des enseignants et des parents d'élèves. Nous avons eu l'accord de l'académie à condition que la mairie mette en place des garderies. Nous avons employé 2 personnes pour la cantine de 12h à 13h30, quatre jours par semaine (fin des CAE oblige). Nadine Duret et Odile Grange assurent ce travail avec Sophie Courtine. Je crois que tout le monde est satisfait de ce mode de fonctionnement.

#### Horaires et tarifs garderie :

La garderie de 7 h 30 à 8 h 50 : gratuite - accueillera uniquement les enfants utilisant les transports scolaires, ou sur inscription avec motif

La garderie après 16 h 30 et jusqu'à 17 h 00 : gratuite

La garderie de 17 h 00 à 18 h 00 : payante 1 € / jour / famille - sur inscription au trimestre, sauf cas de force majeure

La journée du Mercredi :

La garderie du mercredi matin de 8 h 00 à 12 h 00 : payante 5 € / mercredi / famille - sur inscription au trimestre, sauf cas de force majeure et réservée aux enfants scolarisés à l'école primaire de St Germain l'Herm

Après 12 h 00, le centre de loisirs (Communauté de Communes Ambert Livradois Forez), pour ceux qui le souhaitent, prend les enfants en charge. Le repas est assuré par la cantine du Collège.

Ne pourront bénéficier de la cantine que les enfants participant aux deux activités.

Aucun enfant ne peut quitter la garderie seul sans autorisation des parents.

### Les finances

2018 sera encore une année difficile financièrement pour la commune :

- Dotations et subvention réduites
- Nous sommes en pourparlers avec les différentes banques afin de renégocier des crédits sur tous les budgets, les taux étant supérieurs à 4% (rien n'est gagné !)
- Les 25 000 euros restants de la ligne de trésorerie du budget général ont été remboursés
- Nous devons faire face à « deux rappels à l'ordre » de la trésorerie pour régulariser la situation comptable :

\* lors de la fusion en 2015 des budgets eau et assainissement les déficits n'avaient pas été repris

\* sur le budget chaleur, les ICNE (intérêts courus non-échus) n'avaient pas été mis en place depuis 2008

\* toujours sur le budget de la régie, nous sommes dans l'impossibilité de rembourser la ligne de trésorerie de 340 000 euros qui devra être transformée en emprunt en mars 2018.

Pour ceux qui doutent les Comptes Administratifs et les budgets sont consultables à la mairie.

Cette année, la neige semble au rendez-vous, les employés font leur possible pour que tout le monde soit satisfait MAIS ils ne peuvent pas être partout en même temps. La priorité est donnée aux transports scolaires. Si des habitants ont des besoins, ils doivent le signaler à la mairie et dans la mesure du possible et du raisonnable nous essaierons de les satisfaire.

Je voudrais en profiter pour dire merci à tous ceux qui s'investissent dans la vie de la commune, employés ou bénévoles.

J'espère que nous continuerons à nous battre contre les difficultés (nombreuses) et à travailler ensemble dans la sérénité.

Le Conseil Municipal, les Employés et moi-même nous vous souhaitons de joyeuses fêtes et vous présentons tous nos vœux nombreux et sincères 2018.

## SUBVENTIONS ALLOUEES EN 2017

ADACL – animations	3 000.00 €
ADACL – Festival	5 000.00 €
ADACL – Salaires	22 000.00 €
ADMR	1 200.00 €
Médiathèque du Haut Livradois	5 000.00 €
Association GAIA	700.00 €
Association sportive du collège	400.00 €
Les Amis de la Brocante	3 000.00 €
Amicale anciens sapeurs-pompiers	200.00 €
Amicale sapeurs-pompiers	200.00 €
Association des anciens sapeurs-pompiers	200.00 €
Amicale Roux de Berny	200.00 €
Association sportive St Germain/Vernet	200.00 €
Atelier des petits points	200.00 €
Les javelles	200.00 €
FNACA	200.00 €
Société de chasse	200.00 €

TOTAL..... 42 100.00 €

En 2018, les subventions ne seront versées aux associations que si elles en font la demande et après examen de leurs bilans financiers, la commune mettant gracieusement à leur disposition des locaux, sans aucune participation financière (chauffage, électricité, entretien ...)

Le Maire, C.DESGEORGES



## Dimanche 24 septembre 2017 Balades du Journal

Cette année, notre commune a accueilli les dimanches du piéton (rebaptisés : virade du journal en soutien à l'association « vaincre la mucoviscidose »).

C'est avec le soleil et dans la bonne humeur qu'environ 1200 randonneurs se sont donné rendez-vous devant la salle polyvalente. Ils ont pu déambuler sur 3 parcours de 4, 8 et 12 kms avec des vues imprenables sur les massifs (Dôme et Sancy) et découvrir la cascade de Gomot ou encore la forêt Domaniale très appréciées.

A l'arrivée, les randonneurs ont pu profiter d'une collation offerte par le journal « La Montagne ».

Cette manifestation a nécessité l'investissement d'une cinquantaine de bénévoles de la commune :

- Préparation et service du ravitaillement sur le plateau de Bellevue
- Balisage et entretien des parcours avec l'association Balirando et avec l'aide des employés communaux
- Création de fiches d'information par l'association GAIA et Mr Jean OLEON des points remarquables sur les parcours (église, pierre des Prades, cascade de Gomot, Croix de Matharel, fermes rangées en barriades du village de Lair)

Grand merci à tous



Décès :

- le 21 juin 2017, est décédée Mme VIDAL Fernande, Jeanne veuve POUYET, domiciliée à l'EHPAD, à l'âge de 93 ans.
- le 24 juin 2017, est décédé Mr MAGAUD Roger, Gabriel, domicilié à l'EHPAD, à l'âge de 73 ans.
- le 1<sup>er</sup> août 2017, est décédé Mr VINCENT François, Marcel, domicilié à l'EHPAD, à l'âge de 90 ans.
- le 16 août 2017, est décédé Mr SIGAUX Jean-Luc, Marie, Augustin, domicilié à Paris 13<sup>ème</sup>, 49 boulevard Arago, à l'âge de 65 ans.
- le 14 septembre 2017, est décédée Mme BONNETTE Marie-Louise veuve GRANGE, domiciliée à St Germain l'Herm, à l'âge de 93 ans.
- le 26 septembre 2017, est décédée Mme HOGEDÉZ Catherine épouse COLLET, domiciliée à St Germain l'Herm, St Eloy, à l'âge de 53 ans.
- le 29 septembre 2017, est décédé Mr HOUZE Gérard, Marie, domicilié à l'EHPAD, à l'âge de 86 ans.
- le 3 octobre 2017, est décédée Mme TRONCHE Nicole épouse GIROND, domiciliée à Lair, St Germain l'Herm, à l'âge de 73 ans.
- le 1<sup>er</sup> novembre 2017, est décédée Mme Yvette FORESTIER épouse COURTINE-SERINDAT, domiciliée rue de la Paix, St Germain l'Herm, à l'âge de 71 ans.
- le 4 novembre 2017, est décédée Marie, Marthe JOUBERT, domiciliée à l'EHPAD, à l'âge de 95 ans.
- le 9 novembre 2017, est décédée Eliane, Louise COULAUD épouse FOUBERT, domiciliée route de la Chaise Dieu, St Germain l'Herm, à l'âge de 61 ans.

Naissances :

- le 20 août 2017, est née à Clermont Ferrand, Gabrielle, Morgan, Khadidja LE CARFF de Pierrick LE CARFF et de Manon ROUGER domiciliés à St Germain l'Herm, Blanchard.
- le 26 octobre 2017, est né à Issoire, Lenny-Lou, Bernard, André BEAUNE de Maxime, Jean BEAUNE et de Justine, Juliette VANCRAEYNEST, domiciliés à Permet le Bas, St Germain l'Herm.

**PROPOSITION D'ARTICLE POUR BULLETIN MUNICIPAL ou INTERCOMMUNAL**  
**AGGLO PAYS ISSOIRE**  
**CONTRAT TERRITORIAL DE L'EAU MERE ET DU RUISSEAU DES PARCELLES**  
**DECEMBRE 2017**

Le Contrat Territorial de l'Eau-Mère et du Ruisseau des Parcelles est un service de protection et de valorisation des cours d'eau et des milieux aquatiques, porté par l'AGGLO PAYS D'ISSOIRE et par la Communauté de Communes Ambert Livradois Forez (maîtrise d'ouvrage déléguée). Son territoire concerne les masses d'eau de l'Eau-Mère et du Ruisseau des Parcelles.

*Les actions du Contrat Territorial sont cofinancées par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, le Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes et le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme.*

### QUALITE ECOLOGIQUE

Les résultats de l'étude 2015 - 2016 concernant l'évaluation de la qualité écologique des cours d'eau ont été rendus en 2017. Ces résultats montrent que l'amont des bassins versants de l'Ailloux et de l'Eau-Mère présentent un bon état écologique, « mais attention » ce bilan indique aussi que la qualité des cours d'eau se dégrade d'amont en aval jusqu'à atteindre, dans la partie aval, un état écologique qualifié de moyen. Le bassin versant du ruisseau des Parcelles présente quant à lui un état écologique mauvais (en particulier dans la partie plaine). Les raisons des dégradations des bassins versants sont multiples : la présence de micropolluants, des aménagements contraignant les cours d'eau, la dégradation de la végétation rivulaire et l'urbanisation.

### RESSOURCE EN EAU

Une étude permettant de faire le point sur la ressource en eau a été menée sur le bassin versant de l'Eau-Mère jusqu'à la confluence avec l'Ailloux. La situation actuelle montre une difficulté à partager l'eau avec le milieu naturel dans le secteur plaine, en particulier lors de la période de basses eaux. Précisons que l'ensemble du bassin versant est concerné par un risque d'augmentation de la pression sur les milieux aquatiques dans un contexte de réchauffement climatique.

La stratégie proposée consiste à mettre en place, dans le cadre d'une coopération entre l'AGGLO PAYS D'ISSOIRE et les gestionnaires des biefs, des actions contribuant à la modification de la gestion des ouvrages. L'objectif sera également de maintenir l'équilibre actuel en réduisant autant que possible les besoins en eau pour prendre en compte le risque de baisse de la ressource disponible.

Trois axes de travail ont été proposés :

- ✓ Rendre les cours d'eau prioritaires, notamment en période d'étiage (conformément à la réglementation) ;
- ✓ Eviter les prélèvements d'eau inutiles ;
- ✓ Permettre le maintien des activités sans augmenter la pression sur les milieux.

### TRAVAUX RIVIERE

Des travaux aux niveaux des rivières Bordes, Astrou et Maillerie ont été effectués sur environ 14 km de cours d'eau. Afin de sensibiliser les riverains, de préserver et/ou améliorer l'état de certains tronçons de ces cours d'eau diverses actions ont été effectuées :

- Restauration de la végétation rivulaire afin de pérenniser l'ensemble de ses fonctions : maintien des berges, ombrages, épuration de l'eau, brise vent ... ;
- Gestion sélective des embâcles afin d'améliorer l'écoulement de l'eau dans certaines zones à risque ;
- Mise en place de clôtures et d'abreuvoirs afin de limiter le piétinement des berges et les apports en éléments organiques dans le cours d'eau ;
- Expérimentation de techniques de gestion de la renouée du japon afin de lutter contre cette espèce exotique envahissante.

En 2017, l'Eau-Mère a été aménagée au niveau du pont de Saint-Rémy-de-Chagnat. Les travaux ont consisté à renaturer les berges via des techniques de génie-végétale. Les objectifs ont été de renforcer



les berges tout en favorisant l'auto-épuration du milieu, de créer un chenal d'écoulement au niveau de l'accumulation de sédiments qui obstruait l'arche centrale du pont et de mettre en place des épis pour recentrer les écoulements vers ce chenal. Aucune extraction des sédiments n'a été réalisée.

En 2018, prévisionnellement des travaux aux niveaux de la rivière Eau-Mère et du Ruisseau de Pouchon/Valette devraient débuter : restauration de la ripisylve, gestion sélective des embâcles dans les secteurs à risques, enlèvement des déchets,... Afin de prévoir ces travaux la concertation auprès des riverains a débuté en 2017.

Rappelons, que ces travaux ne dispensent en aucune façon les **propriétaires riverains** des **droits et devoirs** qui leurs incombent. En effet, ces derniers sont tenus à un **entretien régulier** des cours d'eau afin de **contribuer** à leurs **bons états écologiques**. L'animateur et le technicien du Contrat Territorial se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions en tant qu'usagers et/ou riverain et vous conseiller pour intervenir sur les cours d'eau et les zones humides.

Les **zones humides** sont des **milieux fragiles** qu'il convient de mieux connaître afin de mieux les protéger : une étude devrait ainsi être lancée en 2018. En effet, les zones humides rendent de nombreux services à la société en participant à l'**amélioration** de la **qualité de l'eau**, à la **régulation** de l'**hydrologie** et en accueillant de **nombreuses espèces** animales et végétales.



### SENSIBILISATION ET COMMUNICATION

Depuis 2014, le Contrat Territorial de l'Eau-Mère, en partenariat avec l'Education Nationale, est intervenu avec 21 classes, soit environ 550 enfants de la maternelle au lycée. Au travers des animations, les enfants ont pu découvrir l'importance de protéger les rivières et les milieux aquatiques. En 2017, l'école maternelle de Sauxillanges s'est vu délivrer le Label E3D, concrétisant la démarche de développement durable portée par l'école.

**Pour en savoir plus, vous pouvez contacter le Contrat Territorial de l'Eau-Mère et du Ruisseau des Parcelles basé dans au Pôle Aménagement Durable de l'Espace de l'AGGLO PAYS D'ISSOIRE**  
**Tel : 04 73 55 90 48**

**Mail animateur : [vincent.amaridon@capissoire.fr](mailto:vincent.amaridon@capissoire.fr)**  
**Mail technicien rivière : [aurelien.grandpierre@capissoire.fr](mailto:aurelien.grandpierre@capissoire.fr)**


Vous pouvez visionner le **guide du riverain** en vous rendant sur le lien suivant :  
<http://fr.calameo.com/read/004887790275500f065da>

# le permis de conduire à portée de clic !

**DU NOUVEAU**  
pour mes démarches



Je fais mes démarches en ligne 

Je gagne du temps 

Je ne me rends plus en préfecture 

 [demarches.interieur.gouv.fr](http://demarches.interieur.gouv.fr), pour m'informer



## L'Etat simplifie mes démarches

- Je peux désormais effectuer mes démarches liées au permis de conduire sans me rendre au guichet d'une préfecture
- Je rassemble les pièces justificatives. J'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés, repérables par la vignette bleue « agréé service en ligne ANTS »
- Je me rends sur <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>
- Je crée un compte en cliquant sur « je fais ma demande en ligne »
- En cas de perte, j'effectue ma déclaration de perte en ligne. En cas de vol, je dois me rendre dans un service de police ou de gendarmerie
- En cas de vol et de perte, j'effectue également mon achat de timbre fiscal en ligne
- Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande
- Je reçois mon permis de conduire à mon domicile

Je peux me faire accompagner par mon école de conduite et par le médiateur du point numérique présent dans chaque préfecture et dans de nombreuses sous-préfectures.

# SAPEURS - POMPIERS



## Interventions

Depuis le début de l'année 2017, du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre, le centre de secours a réalisé **151** interventions.

→ Secours aux personnes : 121

→ Incendies : 20

→ Interventions diverses : 14

## Formations

Le sapeur **Grange Emeline** est en cours de formation incendie.

Le sapeur **Beaune Maxime**, lui, a terminé ses formations de mise à jour en secourisme.

L'**ensemble du personnel** participe par ailleurs tout au long de l'année à des *Formations de Maintien et de Perfectionnement des Acquis (FMPA)* dans les diverses spécialités, tel que le secours à personne et l'incendie.

## Incorporation

Cette année, le centre de secours accueille une nouvelle recrue, **Stéphane PASATO**, il effectue en ce moment les formations nécessaires pour incorporer le centre.

## Départ en retraite

Le Caporal-chef **Christian Perrin** a mis fin à ses activités de sapeur pompier volontaire lors de la Sainte-barbe 2016.

En effet, celui-ci a pris une retraite bien méritée après avoir effectué **32 ans de service** au sein du Centre de Secours.

Lors de la cérémonie il a été nommé **Sergent Honoraire**.

Nous lui souhaitons tous une retraite longue et paisible.

Photos ci-contre :

*Les remises de médailles pour le pompier **Perrin Christian** lors de son départ en retraite.*



## FOYER RURAL DE SKI NORDIQUE

### CONTACTS :

Jan BAERT Les Thiolles 04 73 72 09 36

Jean-Luc MONGHEAL 04 73 72 05 59

### Bureau de l'association :

*Président : Jan BAERT*

*Trésorier : Jean-Luc MONGHEAL*

### Location de skis de fond et raquettes

Durée de location	SKIS ET RAQUETTES
1/2 journée (14h-17h)	5 €
1 jour (17h-17h)	7 €
2 jours	12 €
3 jours	16 €
4 jours	20 €
5 jours	24 €
6 jours	28 €
7 jours	30 €

Au-delà, 3 € par jour supplémentaire

### ATTENTION :

Les locations pour une journée devront être prises *la veille à 17h*.

### Horaires d'ouverture :

Samedi et Dimanche après-midi de

**14h à 17h**

Tous les jours pendant les vacances scolaires de la **Zone A** de

**14h à 17h**

**Le Foyer de Ski est une association dont les seuls bénévoles sont cités plus haut...**

**Nous avons besoin de votre aide pour qu'il continue de fonctionner : les locations servent à acheter du matériel toujours en bon état à destination des collégiens dans le cadre de leurs activités sportives. Nous comptons donc sur les parents pour tenir les permanences les après-midi de neige (week-ends et vacances).**

**NOUS CHERCHONS DES BENEVOLES !! URGENT !!**

**Contactez-nous pour plus d'information.**

## LES PETITS POINTS

L'activité de l'association "Les Petits Points" a repris le 12 septembre 2017 et l'Assemblée Générale a eu lieu le même jour.

Le bureau a été renouvelé :

FOURSIN Marie-France, **Présidente**

Colette DUMAS, **Secrétaire**

Marie-Pierre GOURGOUILHON, **Trésorière**

Adhérentes :

Annick BONIN

Jeanine LAFONT

Mathé BOURGADE

Véronique RAMEL

Les ouvrages programmés cette année nous emporteront au bord de la mer ; le thème "hiver" a aussi été choisi et nous ferons également un voyage du côté de Lyon, avec Guignol.

Le laineux aura sa place dans nos réalisations ainsi que la broderie, le tricot et toutes les créations réalisées aux aiguilles.

Notre exposition à Saint Germain l'Herm a été très appréciée et plusieurs de nos créations ont été achetées. Certains ouvrages ont également été exposés à la Foire Saint-Simon de Saint-Bonnet le Chastel le 22 octobre 2017. Là aussi le succès a été total.

La cotisation reste à 20 € pour l'année et nous serons ravies d'accueillir de nouvelles "patcheuses" ainsi que les tricoteuses, les brodeuses, etc...

Venez nous retrouver, tous les mardis après -midi à Saint-Germain l'herm.

Présidente

Marie-France FOURSIN

06 47 08 76 32

# VOS MEDIATHEQUES ST-GERMAIN – FOURNOLS - ST-AMANT

Le réseau des médiathèques du Haut-Livradois est depuis le 1er janvier 2017 rattaché à la communauté de communes Ambert-Livradois-Forez.

L'harmonisation avec les points lecture, tenus par des bénévoles, est en cours.

À **St-Bonnet-le-Bourg**, la bibliothèque (à l'ancienne école) est ouverte :

- du 1er avril au 1er novembre les mercredis de 14h00 à 15h00 et les samedis de 10h30 à 11h30 et du 1er novembre au 1er avril les samedis de 9h à 12h, fermeture pendant les vacances de Noël.

Il vous est proposé entre autres documents, une ludothèque (prêt de jeux).

Contact : Marie PARRA 06 82 32 38 68

À **St-Bonnet-le-Chastel**, un service de prêt de livres à lieu tous les mois à domicile pour les personnes « à mobilité réduite ». La date de passage est fixée d'un mois à l'autre, en général le mercredi.

Contact : Mairie De Saint Bonnet le Chastel Tel: 04 73 72 52 69

À **Aix-la-Fayette**, le point lecture (à la mairie) est ouvert comme la mairie, les 1er et 3ème lundi de chaque mois de 9 h à 12 h et de 14h à 16 h

Contact :mairie 04 73 72 01 64

La médiathèque de **Condat-lès-Montboissier** est maintenant rattachée au réseau de Cunlhat.



Quant à l'association " **Les Médiathèques du Haut-Livradois** ", elle existe toujours et est un grand soutien pour la mise en œuvre des ateliers de **partage de savoirs** et est complémentaire à l'accomplissement des activités d'animation du réseau des médiathèques du Haut-Livradois.



À St-Germain l'Herm (maison de l'animation), la médiathèque est ouverte au public :

le mercredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 30

le samedi de 9 h à 12 h 30

Tous les mardi, en période scolaire, elle accueille les 3 classes de l'école primaire et anime le **club presse en ligne** au collège <http://lewebpedagogique.com/blabla63/>

Tous les vendredis matins (10 h – 11 h 30) des mois d'avril et octobre, elle propose "**Les bébés lecteurs**".

À Fournols (bâtiment mairie), la médiathèque est ouverte au public :

le mercredi de 14 h à 18 h

le vendredi de 14 h à 19 h 30

le samedi de 10 h à 12 h 30

Elle accueille aussi les classes de l'école

Elle accueille les ateliers d'échange de savoirs (informatique, art numérique, cosmétiques naturels)

À St-Amant (bâtiment collège), la médiathèque est ouverte au public :

les mardi, jeudi, vendredi de 17 à 19 h

le mercredi de 9 h à 12 h

le samedi de 14 h à 17 h

Elle accueille les classes de l'école primaire, l'aide scolaire primaire et collège, les cours de français aux réfugiés.

Différentes animations ont lieu sur les 3 sites durant toute l'année. <http://www.assomhl.org/> (+ lien vers page facebook)

L'inscription est gratuite pour tous.

Chaque emprunteur peut indifféremment emprunter et rendre les documents dans chacune des 3 médiathèques.

Les 3 sites sont fermés chaque année entre Noël et jour de l'an.



**AMBERT  
LIVRADOIS  
FOREZ**



Nous vous souhaitons de  
joyeuses fêtes de fin d'année !



## DEPART DE CHRISTIANE ET DE JULIEN

Le 10 octobre 2017 nous avons fêté le départ de Julien pour une nouvelle vie et de Christiane à la retraite.



L'après-midi nous nous sommes tous retrouvés dans la salle « les copains d'abord » avec Catherine l'accordéoniste pour accueillir Christiane et Julien.

Après les avoir remerciés des bonnes années passées avec nous, nous leurs avons offert des cadeaux et nous avons partagé champagne et gâteaux au son de l'accordéon.



C'est le vendredi 3 novembre 2017 à 14 heures que se sont retrouvés les adhérents FNACA de St Germain l'Herm et de sa région , un peu moins nombreux cette année , en raison des aléas de la maladie . Vingt et une personnes étaient cependant présentes à l'ouverture de la séance .

Le Président Antoine ROUX a tout d'abord demandé le respect d'une minute de silence à la mémoire de nos camarades René CHASSAING , Roger ROUSSEL et Julien GOURGOULHION disparus cette année .

Suivait la liste des excuses de nos très nombreux camarades empêchés pour cause de maladie . Pour mémoire , et depuis sa création , la section a enregistré 48 décès . Les effectifs restent néanmoins de 55 hommes et 14 veuves.

Un remerciement officiel et des applaudissements ont été adressés à nos deux porte-drapeaux J. MOURAILLES et J. CLAUD pour leur assiduité lors des représentations aux diverses cérémonies .

Nous avons également appris avec plaisir la nomination de notre ami Richard ROSSIGNOL au Conseil d'Administration du comité Départemental FNACA , chargé notamment de la rédaction des articles de presse .

Le président a ensuite élaboré un compte rendu des débats du congré Départemental qui se tenait à ISSOIRE où un diplôme d'honneur a été décerné à j.c MAISSANT membre de notre association .

La parole a été donnée à notre trésorier J.M ROULLARD qui a vu son bilan financier approuvé à l'unanimité .

Notre vice – Président Départemental Alfred FAUCHER a alors pris la parole pour adresser au bureau et à l'assemblée ,ses félicitations pour la gestion morale et matérielle de notre association avec un bilan qui la place parmi les meilleures du Département .

**RENOUVELLEMENT DU BUREAU :** Le bureau , élu pour trois ans étant arrivé au terme de son mandat a été réélu faute de candidature .

**FESTIVITES :** Loto du mois de février . Afin de répondre à une demande de diversité ,le loto annuel de la société aura lieu cette année à SAINT BONNET LE BOURG le Dimanche 4 février .

Enfin , dans le cadre des cérémonies ,la commémoration du 19 mars sera célébrée le DIMANCHE 18 mars à SAINT GERMAIN L'HERM ;

Nous souhaitons à tous nos adhérents de les revoir tous en bonne santé lors de notre prochaine assemblée . Nous remercions les municipalités du Canton pour leurs généreuses subventions et remercions les populations pour l'accueil qu'elles nous réservent .

Amicalement à tous



La Lyre du Doulon se reconstruit

Société de musique historique, la Lyre du Doulon est à la croisée des chemins. Cette année, elle a assuré les sorties officielles mais a volontairement fait le choix de réduire les sorties extérieures par manque d'effectif. Aujourd'hui, l'association est résolument tournée vers l'avenir. Elle lance une campagne de recrutement de musiciens et travaille à sa reconstruction.

Pour l'enseignement musical, la Lyre du Doulon est en contact avec le SIAMU, un syndicat intercommunal qui intervient dans les écoles de la communauté de communes mais qui pourrait être intégré dans la nouvelle communauté de communes (ALF), dans les années à venir, réorienter ses missions et venir enseigner dans les fanfares. C'est en tout cas la volonté de plusieurs sociétés musicales qui sont dans la même situation que la Lyre. Face à cette forte demande, le SIAMU envisagerait, à moyen terme, de mettre en place des ateliers pour la formation de jeunes musiciens. Ce qui permettrait, au-delà de la vocation pédagogique, de pérenniser la société.

C'est dans cette perspective que la Lyre du Doulon recense les personnes intéressées pour apprendre la musique et va chercher tous les musiciens qui aimeraient rejoindre ses rangs. Emeline Grange, secrétaire de l'association a réalisé un flyer qui sera distribué prochainement. La Lyre a besoin de renforts.

Bonnes fêtes à tous

Le Président, Jean-Luc Mongheal



11 novembre 2017

## SAVATE DU HAUT LIVRADOIS



Venez découvrir la Savate Boxe Française et la Boxe forme, au gymnase municipal de Saint-Germain L'Herm :

- Mercredi 17h00/18h00 Savate Boxe Française, enfants de 7 à 12 ans
- Mercredi 19h00/21h00 Savate Boxe Française, adulte
- Jeudi 19h00/21h00 Boxe Forme en musique.

## LE PILIER D'OR : QI GONG – AICHI CHUAN

A la Salle de motricité de l'école primaire,

Les mardis :

de 18h30 à 19h30 Taïchi chuan

de 19h45 à 20h45 Qi gong

Les mercredis :

de 9h30 à 10h30 Taïchi chuan

de 10h45 à 11h45 Qi gong

Pour tous renseignements, veuillez contacter M.Zéganadin Hubert au 06 63 39 10 12.  
à bientôt et Joyeuses Fêtes

## Les Hôtels de Saint Germain l'Herm

Située sur un axe commercial, la localité du Haut-Livradois avait su développer des hébergements

**Dans une communication du GRAHLF (Groupe de recherches archéologiques et historiques du Livradois Forez), Mr Vaisson avait fait état de l'activité hôtelière à Saint Germain l'Herm au fil des siècles.**

Aujourd'hui, la bourgade de Saint Germain l'Herm ne compte plus d'hôtel en activité. Il n'en a pas été toujours ainsi. Il fut une période où l'hôtellerie foisonnait dans cet ancien chef-lieu de canton.

Sous le règne de Louis XIV, déjà, des émissaires du roi venaient dans la localité pour y chercher des mâts de marine. Ils descendaient à « L'écu de France ».

### Trafics commerciaux

Saint Germain est de très longue date une halte pour le service de la poste. Certaines voitures couchaient même au bourg. Route de diligences et de trafics commerciaux, parmi lesquels, le roulage de bois, la localité s'était donné les moyens de recevoir. L'Hôtel de France avait une très grande écurie pouvant accueillir 30 chevaux. Il recevait en outre les transports régionaux car il existait une circulation de marchandises en retour.

### Séjour « après cure »

Dans cette optique d'une offre accrue d'hébergement, les établissements hôteliers ne manquaient pas. A côté de l'Hôtel de France, existait une auberge et marchand de vin où, sur la façade, on pouvait lire « Fait renfort », ce qui laissait supposer qu'il y avait plusieurs chevaux à louer pour venir en aide à la traction des diligences.

Diligences qui trouvaient abris à « l'Ecu de France ». Deux grandes portes cochères marquent toujours par leur importance, les dimensions nécessaires pour tenir à l'abri, les diligences qui faisaient le service Issoire-Arlanc, via Saint Germain.

Ainsi vont les nombreuses maisons d'accueil des voyageurs. Outre ceux déjà cités, sur la place principale, il faut noter deux établissements qui offraient aussi leur service, tandis qu'en centre bourg, il y avait une vieille auberge « des gens du pays ».

Quant à l'hôtel de la terrasse, il signe une adaptation de l'hôtellerie à l'idée d'un hébergement « après cure » d'une clientèle ayant pris les eaux à Vichy. Très vite, les établissements vont se multiplier autour de cette idée. Cette période de gestion fait que Saint Germain va acquérir la renommée d'un pays de séjour. Les affiches éditées par le syndicat d'initiative en 1922 font connaître la station cela entraîne l'ouverture de plusieurs hôtels, en particulier l'hôtel des Cimes et l'hôtel de Paris.

L'engouement des curistes en fin de séjour à Saint Germain animait le centre bourg. « Vers midi, la rue principale était noire de monde », « on banquetait jusqu'à la nuit ». Ces moments sont aujourd'hui de l'ordre du souvenir.



## CONTACTS UTILES

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

### Services

**Mairie** : 04 73 72 00 56 - fax : 04 73 72 06 16

Email : [st-germain-lherm.mairie@wanadoo.fr](mailto:st-germain-lherm.mairie@wanadoo.fr) – site internet : [saintgermainlherm.com](http://saintgermainlherm.com)

Horaires publics : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 + mercredi et jeudi de 14 h à 17 h.

**Médiathèque** : 04 73 72 09 44 - e-mail : [culture.mhl@gmail.com](mailto:culture.mhl@gmail.com) – site internet : <http://asso.mhl.over-blog.org>

**ADACL** : 04 73 72 06 60 - email : [adacl.pij@wanadoo.fr](mailto:adacl.pij@wanadoo.fr)

**Office de tourisme** : 04 73 72 05 95 - email : [ot.hautlivradois@wanadoo.fr](mailto:ot.hautlivradois@wanadoo.fr)

**Collège Gaspard des Montagnes** : 04 73 72 00 10 - fax : 04 73 72 01 54

**École primaire St-Germain l'Herm** : 04 73 72 00 53

**Maison de retraite** : 04 73 72 00 26 - fax : 04 73 72 02 69

**Gendarmerie** : 04 73 72 00 02

**Infirmières** : Mme Lemonnier : 04 73 72 05 55    Mmes Desgeorges-Parra : 04 73 72 01 30

**Pharmacie** : Mme K. Beauvivre : 04 73 72 00 30 – fax : 04 73 72 03 54

**Ambulance** : Grange : 04 73 72 02 95 - fax : 04 73 72 03 54

**Notaires** : Maître Mangon et Maître Renard : 04 73 72 00 51 - fax : 04 73 72 04 93

**Déchetterie** : 04 73 72 09 14 - **Équipement (Voirie Conseil Général)** : 04 73 72 04 64

**ADMR** : 06 45 32 84 62

**La Poste** : 04 73 72 01 10

**Communauté de communes Ambert Livradois Forez** : 04 73 72 71 40

### Commerces

**Pizza Party** : 07 87 57 96 82

**Restaurant, Bar** : Le pré fleuri : 04 73 72 01 43

**Café associatif** : Le Colibri : 04.73.72.06.60

**Table et chambres d'hôtes** : La fontaine des Thiolles : 04 73 72 09 36 – email : [lesthiolles@wanadoo.fr](mailto:lesthiolles@wanadoo.fr)  
Mme Koolmoes – Le Favet : 04.73.72.06.39

**Camping** : « Le Sauzet » : 04 73 72 01 75 – email : [info@lesauzet.nl](mailto:info@lesauzet.nl) – Internet : [www.lesauzet.eu](http://www.lesauzet.eu)

**Camping St-Eloy** : 04 73 72 05 13

**Épiceries** : Petit Casino : 04 73 72 01 21    Vival : 04 73 72 01 39

**Boulangerie** : Mercier : 04 73 72 00 92    **Boucherie** : Ch. Perrin : 04 73 72 03 24

**Presse, tabac, cadeaux** : N.Lassale : 04.73.72.18.61

**Chantal Coiffure** : 04.73.72.48.71

**Essence, Garage** : B.De Cecco : 04 73 72 00 49 - fax : 04 73 72 02 53

**Garage-Auto mousse-Taxi** : R. Grange : 04 73 72 02 95

**Taxi** : Nathalie Moreau : 06 75 12 07 75 ou 04 73 54 90 61 email : [nathalie.moreau63@laposte.net](mailto:nathalie.moreau63@laposte.net)

**Crédit agricole** : 04 73 72 02 98

**Atelier de Claude (dentelle, broderie, patchwork main ou machine)** : Gaime.C 04.73.72.82.27

### Artisans

**Exploitant forestier** : Ahond B : 04 73 72 06 33

**Scierie** : Ducros JL : 04 73 72 00 11 - fax : 04 73 72 05 56

**Menuiserie** : Hobeniche D : 04 73 72 01 95    Sarl Dionnet et Fils : 04 73 72 04 75 ou 04 73 72 03 94

**Gestion Forêt Livradois** : Gaël DROUILLARD : 06.41.94.25.95

**Électricien** : Oléon JP : 04 73 96 10 08

**Travaux forestiers, élagage paysager** : Yannick Laverroux : 06 73 88 69 65

**Télécom-Informatique-Electricité** : Gazeaux : 04.73.72.01.71 ou 06.63.22.31.71

**Forgeron-Coutelier** : Philippe Lemonnier : 06.29.17.47.33

**Platrier-peintre** : Gras Jacques : 04.73.72.05.44

**Marquage-Découpage-Création** : Auvergne Laser 63 : 04.73.72.09.11